

Liste des servitudes d'utilité publique (SUP)

Date 13/03/2025

Territoire :

Sélestat

	Catég. SUP	Nom SUP	Description	Gestionnaire	Actes	Date Décision	communes concernées	Le cas échéant Abrogé le :
1	A5	- CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.	Pour information : collecteurs intercommunaux d'assainissement dont les travaux d'établissement ont été déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral du 7 décembre 1981 et qui ont été posés à la suite de conventions amiables avec les propriétaires concernés	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67			SELESTAT	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien Arsenal Saint-Hilaire / Partiellement Inscrit / 21 A rue des chevaliers / Façades et toitures / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	30/05/1984	SELESTAT	
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien couvent des Dominicaines de Sylo / Inscrit / 7 rue de l'hôpital / Ancien couvent des Dominicaines de Sylo, en totalité, sur l'assiette historique du terrain de l'enclos monastique : bâtiments conventuels, chapelle, aire du cloître, arcades et galeries, portail et bâtiments sur la rue de l'hôpital / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	06/02/2009	SELESTAT	
4	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien grenier du Prieuré des Bénédictins / Partiellement Inscrit / rue Sainte-Foy / Porte datée de 1601 / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	29/04/1931	SELESTAT	
5	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien hôpital bourgeois / Partiellement Inscrit / 1 place du vieux port / Façades et toiture / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/04/1995	SELESTAT	
6	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien Hôtel Cetty / Partiellement Inscrit / 4 rue du docteur Oberkirch / Vantaux de la porte d'entrée et boiseries de la salle à manger au rez-de-chaussée / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	06/01/1930	SELESTAT	
7	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien Hôtel d'Andlau / Partiellement Inscrit / 4 rue du Babil / Façades, toiture, escalier / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	29/04/1931	SELESTAT	
8	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien Hôtel d'EBERSMUNSTER / Partiellement Classé / 8 rue de l'église / Tourelle d'escalier en totalité ; façades et toitures du reste du bâtiment ; vestibule d'entrée / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	09/09/1965	SELESTAT	
9	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancien Hôtel du Prêtre Royal / Partiellement Inscrit / 4-6 rue Sainte-Barbe / Façade (vantaux de la porte compris) et toiture / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	25/09/1929	SELESTAT	
10	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancienne Commanderie de Saint-Jean / Inscrit / 10 boulevard Leclerc / Commanderie de Saint-Jean (ancienne) / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	29/04/1931	SELESTAT	
11	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancienne église des Récollets / Inscrit / place du marché aux pots / rue de Verdun / Église des Franciscains (ancienne) ou église protestante / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/03/1983	SELESTAT	
12	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Auberge des Alliés / Partiellement Inscrit / 39 rue des chevaliers / Façades et toiture / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/04/1934	SELESTAT	
13	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Banc-reposoir dit banc du Roi de Rome / Inscrit / RD 21 / Banc-reposoir dit banc du Roi de Rome / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	20/10/1982	SELESTAT	
14	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Château d'eau / Inscrit / place du général De Gaulle / Château d'eau / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	02/07/1992	SELESTAT	
15	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Cimetière juif / Partiellement Classé / rue du cimetière israélite / Partie historique du cimetière, avec son terrain d'assiette / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	10/05/1995	SELESTAT	

16	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de MUSSIG : Nécropole de tumuli protohistoriques / Classé / lieu dit Plätze et Flaschland (cad. 41 24 ; 42 46) / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêtés préfectoraux	20/03/1988 03/03/1989	SELESTAT	
17	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise Saint-Georges / Classé / place Saint-Georges / Cathédrale (ancienne) ou église Saint-Georges / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	16/03/1848	SELESTAT	
18	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Hôtel de Chanlas / Partiellement Classé-Inscrit / 1 rue des Franciscains / Péristyle d'entrée avec sa balustrade ; façades et toitures sur rue sur le péristyle d'entrée et sur cour ; hall d'entrée et son plafond stuqué ; escalier en pierre à balustres ; les deux petits salons avec leur décor, au premier étage / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/03/1983	SELESTAT	
19	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Hôtel de Ville / Partiellement Inscrit / 9 place d'armes / Façades et toiture / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	28/07/1937	SELESTAT	
20	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison / Inscrit / 42, place du Marché-Vert : maison - portail d'entrée	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	10/09/1937	SELESTAT	
21	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 1 rue des serruriers / Partiellement Inscrit / 1 rue des serruriers / Façades et toiture / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	06/01/1930	SELESTAT	
22	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 2 rue des marchands / Partiellement Inscrit / 2 rue des marchands / Façade principale avec oriel / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	29/04/1931	SELESTAT	
23	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 39, rue des Chevaliers, Auberge des Alliés / Inscrit / maison - façades et toiture	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/04/1934	SELESTAT	
24	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 42 rue des chevaliers / Partiellement Inscrit / 42 rue des chevaliers / Portail d'entrée / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	10/09/1937	SELESTAT	
25	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 46 rue des chevaliers / Partiellement Inscrit / 46 rue des chevaliers / Façade avec oriel, balcon et toiture / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	29/04/1931	SELESTAT	
26	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 6 place d'armes / Partiellement Inscrit / 6 place d'armes / Porte sur rue / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/04/1934	SELESTAT	
27	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 6 rue de la grande boucherie / Partiellement Inscrit / 6 rue de la grande boucherie / Porte sur rue (vantaux et impostes compris) / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/04/1934	SELESTAT	
28	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 7 place de la victoire / Partiellement Inscrit / 7 place de la victoire / Portail provenant de la maison Zum Roesslin / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	06/01/1930	SELESTAT	
29	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison 7 place du marché aux choux / Partiellement Inscrit / 7 place du marché aux choux / Façades sur rue et sur cour, toitures / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	18/06/1929	SELESTAT	
30	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison Billex / Partiellement Inscrit / 6 place du marché aux choux / Façades sur rue et sur cour, toiture / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	03/10/1929	SELESTAT	
31	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison natale présumée de Beatus Rhenatus / Partiellement Inscrit / 8 rue Bornert / Façades et toitures, porche d'entrée / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	06/12/1984	SELESTAT	
32	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maison Ziegler / Partiellement Inscrit / 18 rue de Verdun / Façade sur rue avec oriel, façade sur cour avec tourelle d'escalier et escalier en bois du 18e s. / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	05/04/1930	SELESTAT	
33	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Porte de STRASBOURG / Inscrit / Place de la Porte de STRASBOURG / Porte de STRASBOURG / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	21/04/1934	SELESTAT	
34	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Remparts / Inscrit / Remparts (restes de l'ensemble) / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	07/03/1947	SELESTAT	

35	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Tour des Sorcières / Inscrit / place de la porte de STRASBOURG / Tour des Sorcières / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	18/06/1929	SELESTAT	
36	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Tour Neuve / Inscrit / rue des chevaliers / Tour dite Tour Neuve ou Tour de l'Horloge / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	18/06/1929	SELESTAT	
37	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Tribunal d'Instance / Partiellement Inscrit / 17 rue de la première armée / Les extérieurs en totalité et la grille de clôture sur rue / 500m	MC - Ministère de la Culture	Arrêté préfectoral	02/07/1992	SELESTAT	
38	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise Sainte-Foy / Classé / place du marché vert / Église Sainte-Foy / 500m	MC - Ministère de la Culture		1862 16/02/1930	SELESTAT	
39	AC2	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classée ou inscrits.	Toute la partie ancienne de l'agglomération est classée site inscrit : Ensemble urbain formé par les quartiers anciens et délimité comme suit, dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du carrefour point d'intersection du boulevard du Général Leclerc avec la rue Paul Déroulède : le Boulevard du Général Leclerc ; le Boulevard du Général Castelnau ; la limite sud-ouest de la place du Maréchal de Lattre de Tassigny ; le Boulevard Thiers ; le Quai de l'III ; la rue du Président Poincaré ; la limite nord de la place Vandres ; la rue du 4è Zouave ; le Boulevard du Maréchal Foch jusqu'au carrefour (point de départ)	DREAL Grand Est	Arrêté	10/11/1975	SELESTAT	
40	AC3	- RESERVES NATURELLES - Servitudes concernant les réserves naturelles.	Réserve naturelle régionale du Ried de SELESTAT	MAIRIE	Décision	13/03/1995 08/02/2013	SELESTAT	
41	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de CHÂTENOIS-SCHERWILLER : forage A.E.P n°307-7-97, situé sur le territoire de la commune de Scherwiller - périmètre de protection éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	25/08/1980	SELESTAT	
42	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Forage A.E.P de KINTZHEIM : - périmètres de protection rapprochée et éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	16/04/1974	SELESTAT	
43	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Forage A.E.P de SELESTAT : forage n°307-7-164, situé sur le ban de la ville de SELESTAT - périmètres de protection rapprochée et éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	09/10/2000	SELESTAT	
44	EL3DL1	- DROIT LOCAL Libre passage de 3,25m destiné à assurer le service de la navigation et l'exercice du droit de pêche concédé par l'Etat	L'III	SERVICE REGIONAL DE L'ILL	Loi locale	02/07/1891	SELESTAT	
45	EL3DL2	- DROIT LOCAL Entretien des cours d'eau (libre passage pour travaux de curage, dépôt momentanés des produits de curage et matériaux nécessaires à l'entretien des rives)	L'III	SERVICE REGIONAL DE L'ILL	Loi locale	02/07/1891	SELESTAT	
46	EL3DL3	- DROIT LOCAL Protection des digues et des rives de l'III navigable et de ses bras	III et ses bras (le Petit Rheinweg, le Schiffwasser, le Grossschlut, l'Oberridgraben, le Reidbach, le Kleinschlucht, l'Unterriedgraben) Interdiction de planter des arbres, haies ou toute culture sur les talus ou les crêtes des digues de rives, et dans une bande (dite zone de protection) de 2 mètres de largeur bordant ces ouvrages du côté de la terre. Interdiction de planter des arbres et d'ériger des clôtures quelconques dans une bande (dites zone de protection) de 3 mètres comptée à partir de la limite supérieure des talus sur les parcours des cours d'eau à entretenir et non pourvus de digues protectrices. Interdiction dans la zone de protection d'établir des fossés d'écoulement sans autorisation.	SERVICE REGIONAL DE L'ILL	Ordonnance	30/04/1906	SELESTAT	
47	EL3BIS	- Extraction des matériaux à moins de 11,70m de la limite des rivières domaniales et des canaux	L'III	SERVICE REGIONAL DE L'ILL			SELESTAT	

48	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 424	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	18/089/1961	SELESTAT	
49	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 258 Classement voirie communale : du carrefour avec la RD 1083 (ex-RN 83) "Sturny" au carrefour RD 159 (quai de l'III) . PR 0 à 1+468 par décision du 12/07/2006	MAIRIE			SELESTAT	
50	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 1059 (ex-RN 59) Arrêté préfectoral de transfert du 14/12/2005 Place de Gaulle : Classement voirie communale par décision du 12/17/2006	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	31/10/1899	SELESTAT	
51	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 1083 (ex- RN 83) Arrêté préfectoral de transfert du 14/12/2005	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	4/12/1911	SELESTAT	
52	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 201 Classement voirie communale : Route d'ORSCHWILLER, du carrefour avec la RD 424 route du Haut Koenigsbourg au carrefour RD 1059 (ex-RN 59) (av de Gaulle) : PR 3+193 à 4+777 par décision du 12/07/2006	MAIRIE			SELESTAT	
53	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 201	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	12/07/2006	SELESTAT	
54	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 258	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	12/07/2006	SELESTAT	
55	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 1059 (ex-RN 59) (place de Gaulle) : PR 0 à 1+844 Classement voirie communale par décision du 12/07/2006	MAIRIE			SELESTAT	
56	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1959-SAINTE-MARIE-AUX-MINES-SELESTAT 53.0 bar 1.55298 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
57	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1969-CERVILLE-BALDENHEIM(ALSACE 1) 67.7 bar 3.87137 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
58	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67462-SELESTAT-02(DP SUD) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
59	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1982-SELESTAT-SELESTAT(DP) 67.7 bar 0.220815 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
60	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1958-SCHERWILLER-RIBEAUVILLE 49.0 bar 2.47962 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
61	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1976-CERVILLE-BALDENHEIM(ALSACE 2) 67.7 bar 3.88003 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
62	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1958-SCHERWILLER-RIBEAUVILLE 67.7 bar 1.44341 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
63	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67462-SELESTAT-01(DP RIEDWASSEN) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	

64	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN100-1969-SELESTAT-SELESTAT(DP RIEDWASSEN) 67.7 bar 0.00271358 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 45 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
65	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN100-1969-SELESTAT-SELESTAT(DP RIEDWASSEN) 67.7 bar 0.0367684 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	SELESTAT	
66	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	- Canalisation de gaz haute-pression DN 450 NEUBOIS-BALDENHEIM - Canalisation de gaz haute-pression DN 450 CERVILLE-BALDENHEIM - Canalisation de gaz haute-pression DN 80 SELESTAT-STE MARIE AUX MINES - Canalisation de gaz haute-pression DN 80 SCHERWILLER-RIBEAUVILLE	GRT GAZ			SELESTAT	
67	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	aérien / Ligne 400kV NO 1 MUHLBACH - SCHEER	RTE Centre D&I Nancy			SELESTAT	
68	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	souterrain / Ligne 63kV NO 1 RHINAU-SELESTAT	RTE Centre D&I Nancy			SELESTAT	
69	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	aérien / Ligne 63kV NO 1 RHINAU-SELESTAT	RTE Centre D&I Nancy			SELESTAT	
70	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	souterrain / Ligne 63kV – 90kV SCHEER - SELESTAT	RTE Centre D&I Nancy	Arrêté préfectoral	20/11/2015	SELESTAT	
71	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	- ligne 400 kv MULBACH - MARLENHEIM	RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE	Arrêté préfectoral	20/11/2015	SELESTAT	
72	INT1	- SALUBRITE PUBLIQUE - Servitudes instituées au voisinage des cimetières.		MAIRIE			SELESTAT	
73	JS1	- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.	- Halle Sports Hall de basket du CCA (Place de Lattre de Tassigny) (1969) - Autre (1969)	DRAJES			SELESTAT	
74	PM1	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Plan de Prévention des Risques d'inondation liés au GIESSEN sur la commune de SELESTAT	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	28/05/2014	SELESTAT	
75	PM1	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Plan de Prévention du Risque Inondation de l'ILL	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	30/01/2020 02/05/2024	SELESTAT	
76	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câbles de transmission Ft 1 à FT 15 Arrêté préfectoral du 25 mai 1987 Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien de câbles souterrains de télécommunications dans des propriétés privées Câble F 102-3 BARR – SELESTAT Tronçon BARR_EPFIG	ORANGE	Arrêté préfectoral	25/05/1987	SELESTAT	
77	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			SELESTAT	
78	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF STRASBOURG - MULHOUSE Ligne SCNF SELESTAT - STE-MARIE-AUX-MINES	SNCF			SELESTAT	
79	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Servitudes de dégagement Aérodrome de COLMAR – Houssen Arrêté ministériel du 24 septembre 1986	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Arrêté ministériel	24/09/1986	SELESTAT	
80	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			SELESTAT	